



Séance Ordinaire du 08/07/2011

Le conseil, régulièrement convoqué le 24/06/2011 s'est réuni le 08/07/2011 à 18h30. Tous les membres sont présents et Th Nonnotte est désigné comme secrétaire.

→ Délégation de signature : M/20

Après exposé du maire, le conseil décide, en application de l'art L 2121-22 (4°) du CGCT, de déléguer au maire la faculté de prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, dès lors que les crédits sont inscrits au budget.

→ Périscolaire 2010/2012 : M/21

Après avoir entendu l'exposé du maire concernant la modification des modalités de garde des enfants avant et après les horaires de classe, le conseil :

- donne son accord pour prendre en charge les frais de périscolaire, pour le mois de mai 2011, concernant les enfants de Brailleaux scolarisés à Narchaux ;
- donne mandat au maire pour déterminer, avec les parents concernés, les modalités de financement du périscolaire 2011/2012 et/ou prévoir avec la CAGB un système différent de ramassage scolaire.

→ Fiscalité de l'urbanisation - Installation de la Taxe d'Aménagement (part communale) - M/22

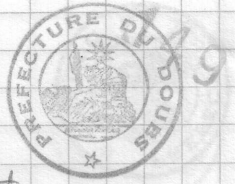
Après exposé du maire concernant les modifications apportées par la loi rectificative de finances pour 2010 relative notamment au remplacement des taxes et participations d'urbanisme par une nouvelle taxe dite "Taxe d'Aménagement" :

le conseil décide de fixer, sur l'ensemble du territoire communal le taux (part communale) de la Taxe d'Aménagement à 5% applicables aux demandes d'autorisations (DP et PC) déposées à compter du 01/03/2012.

→ Schéma Départemental de Coopération Intercommunale - M/23

Après exposé du maire concernant le projet de SDCI, le conseil émet un avis défavorable (8 contre).
En effet, si globalement le schéma n'affecte pas d'observations particulières, il reste que l'application spécifique concernant la fusion des Syndicats des caisses de Brailleaux, Narchaux et Rodé - Novillars n'a pas fait l'objet d'une concertation.

Informations :



- Remerciements adressés à Bernadette Bouvot et Jean-Paul Ravot pour la collecte organisée respectivement pour : la ligue contre le cancer et l'Adapei.

- Syded : Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité - Cette nouvelle taxe, mise en place par le Syndicat, devrait augmenter le coût des consommations de 4 ou 8%.

- Recensement 2012 : il sera organisé pour Braillans en Janvier et Février 2012 ; l'agent recenseur est : Noëlle Cuenot.

- Demande des "Ados de Braillans" = communiquée au conseil, relative à la réalisation d'une fête bi-cross vélo et d'un local couvert. Lecture est faite de la réponse du maire (négative).

- Demande d'Annette Noël pour bénéficier d'une parcelle constructible dans celle délimitée ZB-61 = refus dans l'immédiat - A étudié lors d'une prochaine révision

- Proposition pour l'organisation d'un concert à la fontaine le 12/08/2011 (Henry Villard) - Accord.

- Eléments communiqués par la présidente du Comité des fêtes = kermesse...

- Un soutien scolaire pourrait être organisé pour la rentrée prochaine (H. Villard) sous le couvert du Comité.

La séance est levée à 21 heures.

Le Maire,

Le secrétaire,

Le conseil